

# GRATTEPANCHE



## Sommaire

- page 1 - LE TRAVAIL DE VOS ELUS*  
*page 5 - LA VIE DU VILLAGE*  
*page 8 - IL FAUT SAVOIR*  
*page 9 - EN CAS DE BESOIN*  
*page 11 - SOUVENIRS, SOUVENIRS*  
*page 12 - LA PETITE HISTOIRE DE GRATTEPANCHE*  
*page 16 - PLACE AUX ENFANTS*  
*page 18 - LE SAVIEZ-VOUS ?*  
*page 20 - LE COIN DE POESIE*  
*page 21 - TÈTE É NAZU*  
*page 22 - PROMENADES AU PAYS DE SOMME*  
*page 23 - HUMOUR*

# LE TRAVAIL

## DE VOS ELUS

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni trois fois les 26/4, 16/5, 30/5

Au cours de ces réunions les décisions suivantes ont été prises:

- Réglementation pour le stationnement des caravanes sur le territoire communal (création d'une zone protégée)
  
- Le Conseil Municipal a jugé très urgent que la commune dispose d'un local mairie, aussi un dossier est en cours d'élaboration pour obtenir une subvention afin de réaménager le bâtiment logement de fonction-ancienne mairie.
  
- Sur proposition de Monsieur BUQUET, il a été décidé l'achat du terrain recevant le transformateur EDF rue de ST SAUFLIEU pour le franc symbolique + frais de notaire.
  
- Commémoration du 8 Mai 1945 par un dépôt de gerbes et vin d'honneur.

#### Le Maire

-a pris deux arrêtés de démolition concernant deux maisons dangereuses  
PARENTS, ATTENTION A VOS ENFANTS , LE DANGER EST RE EL

-a refusé un certificat d'urbanisme concernant un terrain d'environ 2ha parce que notre réseau d'eau est insuffisant et d'autre part, ce terrain est situé hors du périmètre d'agglomération actuel.

## LES COMMISSIONS

Toutes les commissions se sont réunies à ce jour, certaines plusieurs fois. Leur travail sérieux a permis au Conseil Municipal de prendre des décisions avec tous les éléments nécessaires.

-La commission d'information a préparé les deux bulletins

-La commission des travaux étudie actuellement les problèmes:  
d'environnement (elle a préparé le règlement sur les caravanes)  
des constructions nouvelles  
de l'urbanisation future -périmètre communal

--capacité d'accueil

-renforcement des réseaux

-alignement etc...

-La commission des fêtes s'est réunie une première fois avec le bureau de l'Association Familiale pour mettre au point leurs relations et une seconde fois avec tous les membres de l'association afin de les aider à réaliser les animations prévues jusqu'en juillet.

Madame HANIN a demandé qu'une bibliothèque puisse être installée dans le futur local mairie.

Monsieur Jean-Louis VASSEUR a proposé une sortie "pique-nique"

-La commission des impôts s'est réunie le 1er Juin avec un représentant du cadastre. Monsieur le commissaire de la république l'a composée ainsi:

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
NAVARRE Daniel	RYON Gérard
NAVARRE Gabriel	Mme JONNEAU Annie
SOMMERMONT Etienne	NAVARRE André
BUQUET Jean-Pierre	ROUSSEL Marcel
COINT Michel	FLAMENT Jean-Pierre
HAZARD Marcel	CARON Alfred
Estrées sur Noye	Oresmaux

## LES SYNDICATS

La première réunion était consacrée à l'élection des présidents , vice-présidents et membres du bureau.

### SIVOM DE BOVES:

Président: Mr DESSE maire de DURY

VicesPrésidents : Mrs LETELLIER maire de SALOUEL

LEPRETRE maire de BOVES

Membres du bureau:Mrs JANY      VERS SUR SELLE

DHUEZ      RUMIGNY

NAVELOT SAINS EN AMIENOIS

Mme CREDOZ      SAINS EN AMIENOIS

Mrs LOUCHET      SAINT FUSCIEN

DEMOLLIENS SAINT SAUFLIEU

Nota:Pour l'élection des membres du bureau(représentant les 21 communes) il y avait 8 candidats dont les maires de THEZY GLIMONT et de GRATTE-PANCHE. Il me parait anormal que deux délégués d'une même commune fassent partie du bureau.

### SIVOM D'AILLY SUR NOYE:

Président: Mr MORMAND maire de SOURDON

Vices-Présidents: Mrs MOURIER maire de MAILLY-RAINEVAL

VERHOYE maire d'AILLY SUR NOYE

Membres du bureau:Mrs CLASSEN      AILLY SUR NOYE

MASSE      GRIVESNES

DHALLUIN      ESTREES SUR NOYE

HEBERT      COULEMELLE

MULLET      CHAUSSOY EPAGNY

CARON      FRANSURES

CLEMENT      THORY

MARTENS      AILLY SUR NOYE

### SYNDICAT DES EAUX:

Le syndicat des eaux est formé de 7 communes:

Essertaux;Flers, fransures, Grattepanche, Monsures, Oresmaux, Rogy.

Président: Mr DUPUIS Lucien      Oresmaux

Vice-Président: Mr JEUNE MAITRE maire d'ESSERTAUX

Membres du bureau: L'ensemble des délégués des communes.

Nota: La commune de Saint-Sauflieu est alimentée en eau par le syndicat mais elle n'en fait pas partie.

Lors de la première réunion, les délégués ont été sensibilisés sur le manque de pression d'eau dans notre commune. Des contacts ont été pris avec le Maire de Saint-Sauflieu et la D.D.A. espérons qu'une solution sera vite proposée.

## LES REUNIONS

-Les jeunes de notre commune ont été réunis le 19 mai dernier à l'initiative de la municipalité et du Président de l'Association familiale.

Cette réunion fut fort agréable et pleine d'enseignements. Nous essaierons de leur donner satisfaction dans la mesure du possible. A ce propos nous cherchons un petit terrain à louer pour leur permettre de jouer au ballon.

-La réunion du 22 avril avec les cultivateurs a permis un échange d'idées très intéressant. Une "journée craie" pour l'aménagement des chemins ruraux a eu lieu le 29 mai. Tous ont répondu présent. Qu'ils en soient remerciés.

## REMERCIEMENTS

Les arbustes plantés sur la place et autour de l'église ont été offerts gracieusement par l'entreprise PICARDIE PAYSAGE

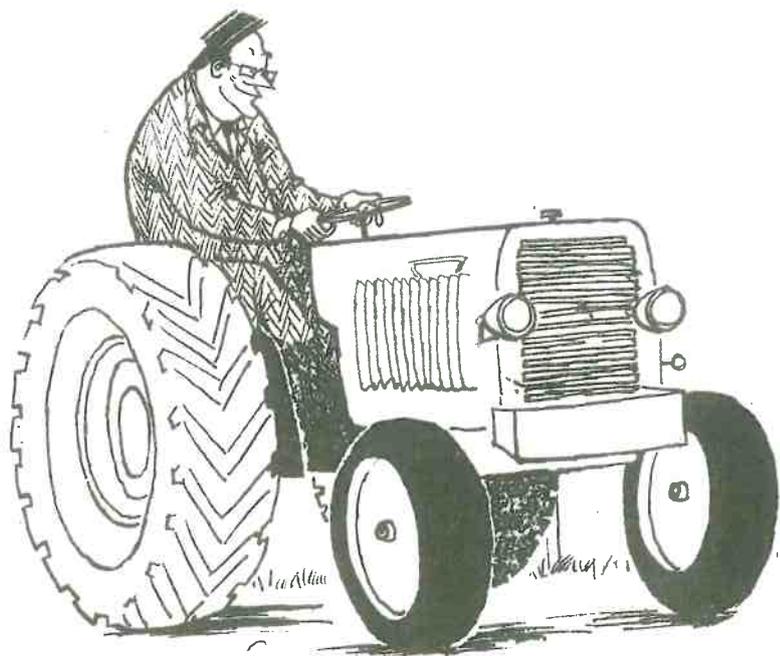
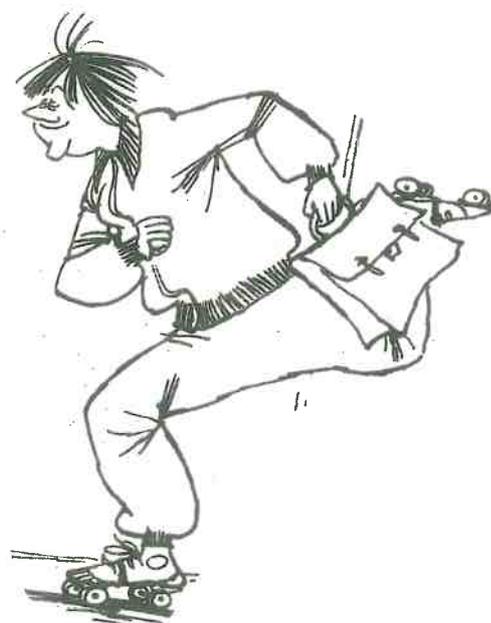
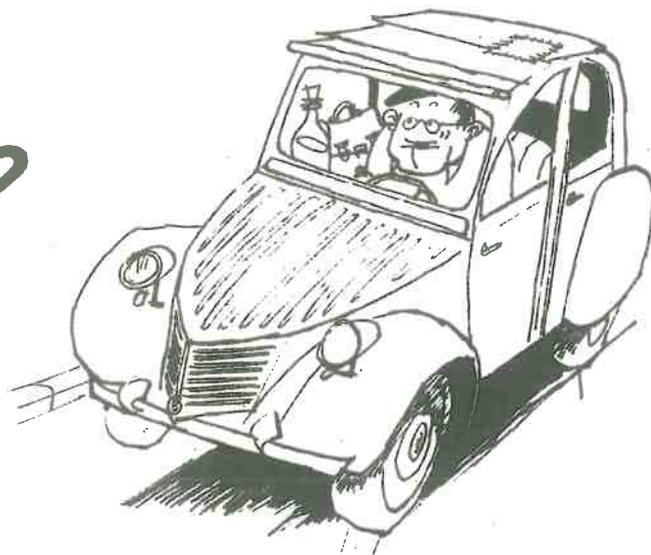
---

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

JEUDI 23 JUIN à 20H30

# LA VIE DU VILLAGE

Mais où  
vont-ils ?



ils vont ...

comme vous ,

au

**Bal le 18 Juin à 21h30**

**AVEC T H B**

et le

**19 Juin 1983**

---

**fête locale**

---

**manège \* tir \* buvette**

---

**16 h. CONCERT**

**D'ACCORDEON**

---

# L'ASSOCIATION FAMILIALE VOUS PROPOSE

le

DIMANCHE

3

JUILLET  
ST THOMAS

AOÛT  
L M M J V S D  
1 2 3 4 5 6 7  
8 9 10 11 12 13 14  
15 16 17 18 19 20 21  
22 23 24 25 26 27 28  
29 30 31

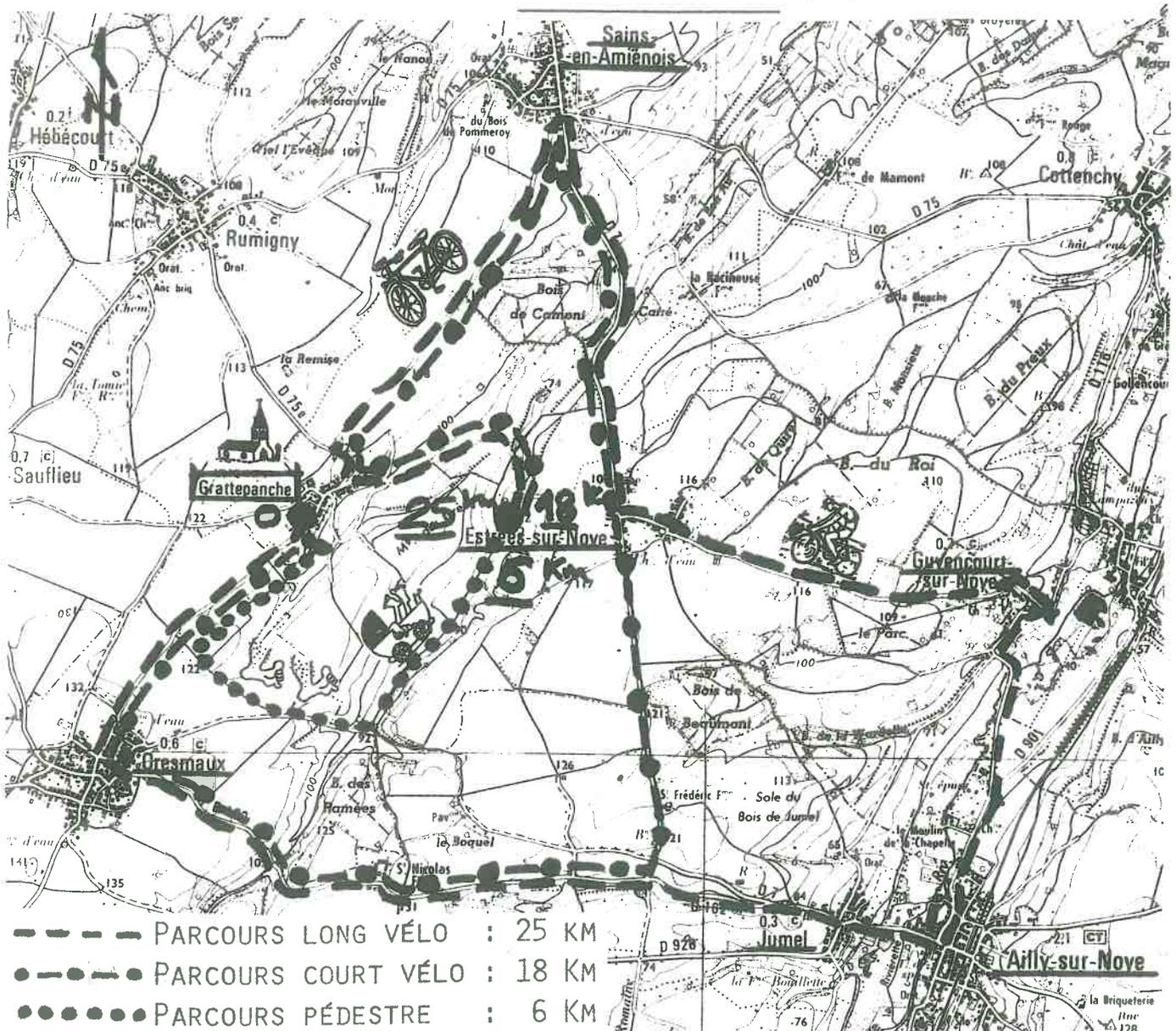
184-181

une

# Sortie velopedestre

DEPART : 10 H. PLACE DE L'ÉGLISE

ARRIVEE ET REPAS : VERS MIDI AU WAGON



EN CAS DE MAUVAIS TEMPS, LES REPAS SERONT PRIS EN COMMUN A  
LA SALLE DE L' ASSOCIATION FAMILIALE.

# IL FAUT SAVOIR

RAMASSAGE DE VERRE

EXCEPTIONNEL

Vendredi 17 juin

Vendredi 16 septembre

DU BLE EMPOISONNE EST A

VOTRE DISPOSITION

s'adresser à Monsieur COINT

## SPORTIFS

Si par goût ou par besoin, vous désirez faire du footing, contactez Madame JONNEAU

LE PERCEPTEUR NE PASSERA PAS, VOUS DEVEZ PAYER EAU ET IMPOTS DIRECTEMENT A LA PERCEPTION.

## ATTENTION DANGER

L'intersection de la route d'Estées et du chemin derrière le cimetière est très dangereuse. Les tracteurs sortant de ce chemin n'ont aucune visibilité. AUTOMOBILISTES, RALENTISSEZ

## CLUB DU 3<sup>ème</sup> AGE

Ils sont allés: le 21 Mai au spectacle son et lumière de Chaussoy-Epagny  
le 1er Juin à WALIBI

Ils sont depuis le 6 jusqu'au 16 juin en Adorre

Ils iront le 11 juillet à la kermesse de la bière à MAUBEUGE.

Madame NAVARRE Fernande assure la liaison entre le club du 3<sup>ème</sup> âge d'AILLY/NOYE et la commune de Grattepanche. Pour tous renseignements veuillez la contacter.

## LES NOUVELLES

-Souhaitons la bienvenue à Mr et Mme BELZAT et leurs enfants nous espérons qu'ils se plairont dans notre commune.

-1 maison se termine, celle de Mr et Mme BARDET

-3 permis de construire ont été accordés sur le lotissement de Mr Buquet à

Mr et Mme CARON

Mr et Mme GOHET

Mr et Mme ROUSSELLE

# EN..CAS..DE..BESOIN....

Monsieur le Maire - 42.08.84

Monsieur le Secrétaire du Maire - 42.08.18

Pompiers - 18 - 91.34.14

Gendarmerie de SAINT-SAUFLIEU - 42.00.03

Police Secours - 17

Centre Hospitalier Régional - 91.80.51

S.A.M.U. - 91.33.33

Centre Anti-poison (région Nord) - 16-20 - 54.55.56

P.T.T. de SAINS-en-AMIENOIS - 09.51.00

Centre E.D.F - G.D.F d'AILLY S/NOYE - 41.04.52

Garage DRESM AUX - HUBAULT - 42.02.08

TURAN - 42.06.59

Ordures Ménagères : ramassage tous les Mardi

Car n° 2 de la Caisse d'Epargne : tous les jeudi à  
partir de 10H 30  
devant l'école

Caisse Mobile du Crédit Agricole : tous les lundi  
à partir de 11H 00  
devant l'école

## Docteur

AILLY S/NOYE - BOURGEOIS M. - 41.02.24

PORCHET-JOUBERT - 41.03.43

CLASSEN P.-ROY G. - 41.01.47

SAINS-en-AMIENOIS - COROYER R. - 09.56.59

SALEUX - Maison Médicale - 89.37.85

## Infirmière

AILLY S/NOYE - BOULANGER M. - 41.02.21

CARON C. - 41.03.41

RAINTEAU J. - 41.07.75

TAQUET P. - 41.07.77

## Ambulance

AILLY S/NOYE - PIQUET - 41.03.25

## Pharmacie

AILLY S/NOYE - DETOISIEN B. - 41.01.28

LATEUR - 41.53.76

SAINTE-SAUFLIEU - STRADY A. - 42.00.10

## J'AI PERDU MES PAPIERS

En cas de perte de papiers, voici quelques conseils pratiques qui vous permettront de vous adresser à la bonne porte :

### Livret de famille

s'adresser à la Mairie du domicile

### Vignette

S'adresser à la Gendarmerie puis au Percepteur

### Carte d'identité - Passeport

s'adresser à la Mairie du domicile ou à la Préfecture

### Carte d'électeur

s'adresser à la Mairie du domicile

### Permis de conduire

s'adresser à la Préfecture

### Permis de chasse

s'adresser à la Préfecture ou à la Mairie qui a délivré le permis

### Carte grise

s'adresser à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture

### Volet annuel de validation du permis de chasse

s'adresser à la Mairie qui a délivré le volet.

# SOUVENIRS...

# SOUVENIRS...



21. - GRATTEPANCHE (Somme). - Le Café VASSEUR

Edit. Vasseur, Coulognes - Cliché Lelong, & St-Fuscien -



803-1 GRATTEPANCHE (Somme) — Bureau de Tabac

# la petite histoire de GRATTEPANCHE

## LE CANTON DE BOVES

Notre village fait partie du Canton de BOVES mais il faut savoir qu'il n'en a pas toujours été ainsi.

Au Moyen - Age, les communes du Canton dépendaient tout à tour des Seigneurs du voisinage, des Abbayes, des Vidamés...

C'est ainsi que GRATTEPANCHE fut jadis rattachée au Château de Boves, au Chapitre de la Cathédrale d'Amiens, à l'Abbaye de Corbie mais aussi au Vidamé de Picquigny ou aux Abbayes de St Fuscien et du Paraclet...

Nota : Seules Estrées-sur-Noye et Guyencourt dépendaient du Roi.

Au 18<sup>e</sup> Siècle, les communes du Canton dépendaient du Gouvernement Général de Picardie et de l'Intendance de Picardie.

Après la Révolution Française, deux chefs-lieux, Boves et St-Sauflier, se partageaient l'étendue actuelle de notre Canton ; GRATTEPANCHE appartenait au Canton de St-Sauflier.

Au 19<sup>e</sup> Siècle, les 2 Cantons furent réunis et c'est Sains-en-Amiénois qui devint le chef-lieu.

Ce n'est que depuis 100 ans que Boves a repris sa place (1880).

## LES ORIGINES DE NOTRE VILLAGE

On a retrouvé des traces écrites datant du 13<sup>e</sup> Siècle mais il est fort possible que notre village existât auparavant.

L'écriture latine divisait le nom en deux : Gratiani Pagus (1301).

L'origine du nom est difficile à définir et aucune explication n'est certaine. En voici trois :

- 1 - Le village aurait conservé une relique de Saint Gratien, berger martyrisé dans le village de Saint Gratien ...
- 2 - Les habitants se seraient gratter le ventre car ils avaient très faim ... ou pour ôter la boue ...
- 3 - Notre village aurait été le lieu de rendez-vous galants de soldats romains à l'époque de l'occupation de la Gaule...

## L'HISTOIRE DE GRATTEPANCHE

### Antiquité

On a retrouvé quelques traces de cette époque.

1) Il existe encore de nos jours un lieu-dit appelé "Mont César" (situé au Sud du territoire, vers Estrées) qui aurait servi de retranchement romain.

2) On a retrouvé un puits funéraire gallo-romain et aussi différents vases qu'on peut voir au Musée d'Amiens.

3) On a découvert des Monnaies de bronze d'Antonin le Pieux qui fut un empereur romain du 2<sup>e</sup> Siècle.

### Moyen-Age

1) On a retrouvé des traces écrites datant du 13<sup>e</sup> Siècle alors que notre village était rattaché au Chapitre de la Cathédrale d'Amiens.

2) Les souterrains : l'entrée qui se situe au Sud-Est du village est appelée "le Fort" ou parfois "le Fort romain" mais elle date du Moyen-Age et n'a rien de romain. Son vrai nom est "La Motte Féodale".

Les souterrains ont sûrement servi d'abris cachés (muches) dès le Moyen-Age.

Vers 1850, on voyait encore un mur de séparation fait d'ossements et de têtes de chevaux.

Vers 1920, il existait encore 27 "muches" et les galeries mesuraient 150 m. Elles étaient en partie voûtées et, selon la tradition, rejoignaient Boves et Estrées ...

Nota : De nos jours, les galeries sont éboulées

Les souterrains possèdent une curieuse légende qu'on retrouve assez souvent dans notre région :

"Une vache d'or serait enterrée dans ces souterrains"

### Du 16<sup>e</sup> Siècle à nos jours

1) Il existait un lieu-dit (situé vers Estrées) appelé "La Chaire Préchoire" où peut-être des protestants se seraient rassemblés.

2) Nous avons aux archives de la mairie des registres d'acte de l'Etat Civil datant de 1603

3) On a des traces de l'école dès le 17<sup>e</sup> Siècle.

4) Le 19<sup>e</sup> Siècle a apporté l'industrialisation et, à GRATTEPANCHE en 1880, on comptait 70 métiers à tisser le velours. Vingt ans plus tard, il n'y en avait plus que 7.

### L'Eglise

Elle est rattachée au Doyenné de Conty.

Elle a été construite en pierre du pays au 16<sup>e</sup> Siècle.

Les diverses rénovations en briques lui ont fait perdre son cachet et l'empêche sûrement d'être classée.

Les Fonds Baptismaux sont de forme octogonale et datent du 13<sup>e</sup> Siècle.

L'autel est en bois et date du 18<sup>e</sup> Siècle.

La statue située au-dessus de l'autel viendrait de l'Eglise St Germain d'Amiens.

La Chaire date du 18<sup>e</sup> Siècle

L'Eglise renferme un reliquaire détérioré de Saint Cyr et de Sainte Juliette qui sont les "patrons" du village.

D'autres statues représentant St Roch, St Eloi, St François, Ste Anne, Ste Claire ...

En face de la mare, il y avait une Croix de pierre datant du 17 ou 18<sup>e</sup> Siècle. Maintenant, elle est en fer.

### La population

400 habitants en 1698	252 habitants en 1886
227 habitants en 1724	211 habitants en 1896
235 habitants en 1772	175 habitants en 1901
400 habitants en 1780	133 habitants en 1953
306 habitants en 1867	120 habitants en 1968
264 habitants en 1876	148 habitants en 1975
	179 habitants en 1982

### Le Blason Populaire

C'est le "surnom" donné aux habitants d'un village.

Il était généralement donné par les habitants des villages voisins.

Il est différent selon les époques et GRATTÉPANCHE a eu les siens :

"chès maouros" qui signifiait "les mal bâtis"

"chès dindons" ou "chès codins" en raison de leur élevage renommé.

Il paraît même, selon un conte populaire picard, que les habitants avaient placé, sur le clocher de l'Eglise, un coq gros comme un dindon ...

"Ede quoi rire à s'teurde !"

- Boves :  
ou "Chês brûleux d'bousos"
- Dury : "Chês durillons"
- Rumilly : "Chês innocheints" (les patrons de l'Eglise)
- Sains-en-Amiénois : "Chês meingeux d'pronnes"
- Salouël : "Chês pluccineus"
- St Fuscien : "Chês orgueilleux"
- Thézy-Glimont : "Chês français" (car ils méprisaient le picard)
- Vers-sur-Selle : "Chês eimbléreus" (car ils étaient fiers)
- Hébécourt : "Chês corriers" (car ils couraient après les voyageurs pour avoir une pièce)
- Dommartin : "Chês têtes à l'évent" (car ils avaient l'esprit léger)
- Fouencamps : "Chês maraudeus"
- Blangy-Tronville : "Chês jureus"
- Saleux : "Chês glorieux paillards" (car ils couchaient sur la paille)
- Gentelles : "Chês bracongniers"
- Glisy : "Chês cricris"
- Hailles : "Chês sorciers"
- Cachy : "Chês siffloteus"

--

Ce petit exposé sur notre village est extrait du dossier documentaire de Maurice Crampon sur le Canton de Boves.

--

## La danse classique



Tous les samedi, je fais de la danse à la Salle des fêtes avec un professeur. Nous sommes environ 15 filles et nous apprenons des mouvements: la révérence, le grand-écart, les reins cassés, le saut du chat, le saut de liche, les pointes...

J'ai appris dans un livre que Louis XIV a suivi des cours de danse pendant 20 ans et qu'il a fondé la 1<sup>ère</sup> académie de Paris. Les maîtres à danser de cette académie ont inventé des pas qui sont encore utilisés aujourd'hui. J'espère que les cours de danse vont encore durer longtemps.

Stéphanie

## Le football

Je joue au foot depuis 2 ans -  
Dimanche 5 juin, j'ai participé à un tournoi à St Sauflieu -  
Dans ma catégorie ("pupille"), j'ai fait 5 matches. J'en ai perdus 4, mais ce n'est pas grave. Je gagnerai la prochaine fois...  
L'important, c'est de participer



David

## Le judo

Tous les vendredi, je vais au judo avec mon copain à Kelly sur Stoye. Nous sommes environ 25 et notre professeur est "ceinture noire". J'ai appris quelques prises qui portent un nom japonais. Maintenant je suis "ceinture jaune" et je commence à me débrouiller. J'attends le vendredi soir impatiemment.

Pascal.



## La piscine

Le mercredi, je vais à la piscine avec des camarades.

Je suis un peu nager.

J'ai peur qu'un garçon me fasse couler.

J'aime bien sauter les pieds joints en avant car ça éclabousse...

Parfois, je bois la tasse.

Je trouve que l'eau a un drôle de goût.

Sandra



# LE SAVIEZ-VOUS ?

Fusils scolaires.

IL Y A UNE CENTAINE D'ANNEES ENVIRON, L'ECOLE DEVENAIT LAIQUE, GRATUITE ET OBLIGATOIRE GRACE A LA LOI PROPOSEE PAR JULES FERRY.

CEPENDANT, IL SERAIT FAUX DE CROIRE QUE PEU D'ENFANTS FREQUENTAIENT L'ECOLE AVANT CETTE LOI : PLUS DES 3/4 ETAIENT DEJA ADMIS ET SURTOUT LES PLUS DESHERITES L'ETAIENT GRATUITEMENT. EN OUTRE, IL EST A NOTER QUE LE SLOGAN "ECOLE LAIQUE, GRATUITE ET OBLIGATOIRE" NE FUT PAS LANCE PAR JULES FERRY MAIS PAR LES MILITANTS DE LA COMMUNE QUE FERRY A TANT COMBATTUS.

UNE DES MISSIONS DE L'ECOLE EN 1880 ETAIT DE PREPARER LES ENFANTS A DEFENDRE LA PATRIE. LA DEFAITE DE 1870 AVAIT LAISSE SON EMPREINTE. LA REPUBLIQUE CREA DES BATAILLONS SCOLAIRES DES 1880 ET L'ON VOYAIT A CETTE EPOQUE DES ENFANTS DE 12 ANS MANIER LE FUSIL ET FAIRE DES EXERCICES MILITAIRES

Paris, le 22 Octobre 1881.

Monsieur le Préfet, un certain nombre de municipalités m'ont adressé des demandes en vue d'obtenir la concession gratuite de fusils pour l'instruction militaire des élèves de leurs écoles.

Les fusils scolaires, pour la fabrication desquels un crédit de 1,000,000 fr. a été ouvert au budget du Ministère de la Guerre, sont exclusivement destinés à l'enseignement du tir. Toutes les écoles publiques de garçons en seront pourvues. M. le Ministre de la Guerre m'a fait savoir que les manufactures de l'Etat en livreraient très-prochainement une certaine quantité.

L'administration n'est pas encore en mesure de fournir une autre arme aux écoles, et les municipalités qui désireraient acquérir des fusils d'exercice auront à s'adresser à l'industrie privée : je suis d'ailleurs disposé à leur venir en aide, s'il en est besoin, dans la limite de mes ressources.

Je vous prie, Monsieur le Préfet, d'en informer MM. les Maires de votre département et de les prévenir en même temps, qu'avant de faire une commande, ils devront prendre l'avis de l'inspecteur primaire de la circonscription. Celui-ci leur fera connaître si les élèves des écoles intéressées ont reçu une instruction militaire suffisante pour être exercés utilement au maniement de l'arme, si l'instructeur auquel les enfants seront confiés présente toutes les garanties désirables pour donner l'enseignement, tel qu'il est édicté par les programmes officiels.

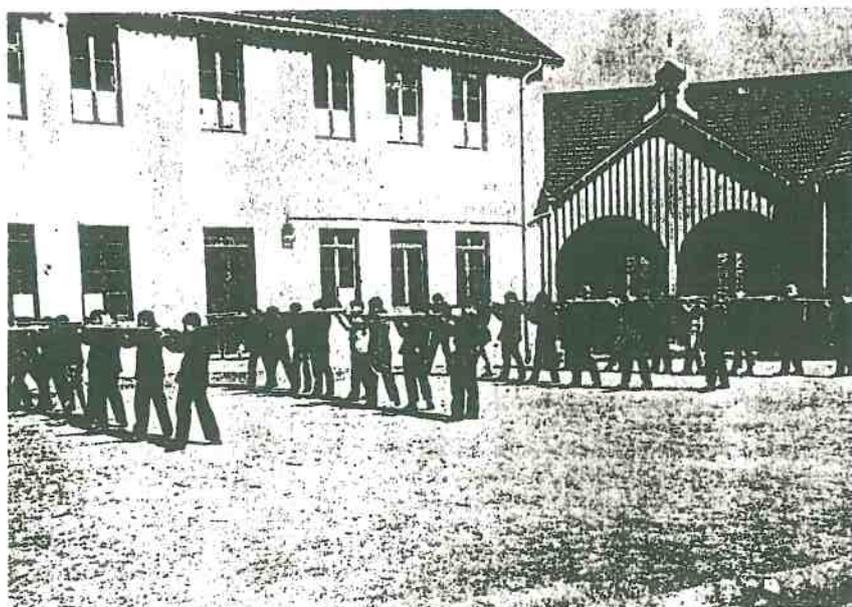
Les élèves âgés de plus de 11 ans pourront seuls être exercés au maniement de l'arme.

Il bien entendu que le fusil d'exercice ne doit pas être susceptible de recevoir la cartouche ; tout en se rapprochant, autant que possible, comme mécanisme, du modèle en usage dans l'armée, il va sans dire que son poids et ses dimensions seront en rapport avec les forces et la taille des enfants qui auront à le manier.

Vous voudrez bien m'accuser réception de la présente circulaire que je communique à MM. les Recteurs.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

*Le Président du Conseil,  
Ministre de l'Instruction publique  
et des Beaux-Arts,  
JULES FERRY.*



Circularie ministérielle relative aux fusils scolaires de  
manœuvre.

Mon cher Général,

Les modèles des fusils scolaires de manœuvre adoptés pour les bataillons scolaires ne comportent pas d'épée-baïonnette.

En vue de donner satisfaction à diverses demandes qui m'ont été adressées, j'ai décidé que les armes employées par les bataillons scolaires pourraient, à l'avenir, être munies d'épées-baïonnettes, sous la condition que ces épées fabriquées soit en acier, soit en toute autre matière, auront leur pointe complètement arrondie.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien porter cette disposition à la connaissance des intéressés.

THIBAUDIN.

LES ENFANTS ETAIENT RECOMPENSES  
PAR DES DISTRIBUTIONS DE MEDAILLES  
DE DRAPEAUX... CET ENTRAINEMENT  
MILITAIRE TOUCHAIT LES ENFANTS  
DES L'AGE DE 12 ANS, AGE AUQUEL  
ILS APPRENAIENT A SE SERVIR D'UN  
FUSIL.

LES BATAILLONS SCOLAIRES ONT  
DISPARU EN 1890 MAIS LES EXERCICES  
MILITAIRES CONTINUERENT ENCORE  
LONGTEMPS.

EN 1881, 12000 FUSILS FURENT  
DISTRIBUES. UN AN PLUS TARD,  
ON AJOUTA MEME UNE BAÏONNETTE  
ET LES "ANCIENS" DE 1870  
AIDAIENT BENEVOLEMENT LES  
INSTITUTEURS DE L'EPOQUE  
DANS L'APPRENTISSAGE DU  
MANIEMENT DU FUSIL.

**Fusils scolaires.**

Amiens, le 10 février 1892.

Monsieur l'Inspecteur,

Vous savez que M. le Ministre de la Guerre, de concert avec M. le Ministre de l'Instruction publique, vient de mettre à ma disposition près de 600 fusils scolaires destinés aux exercices de tir à organiser dans les écoles primaires.

S'il est indispensable que l'Instituteur prenne une part active à la direction de ces exercices, son inexpérience du mécanisme délicat de l'arme et de la pratique du tir fait une nécessité de lui adjoindre, au moins temporairement, un auxiliaire ayant une connaissance précise de ces choses, et je crois qu'il n'est pas un militaire libéré qui refuse sa collaboration à l'Instituteur et ne se fasse un honneur de s'associer à cette mission patriotique.

Avant de dresser la liste des écoles, entre lesquelles seront répartis les fusils, je vous prie de vous assurer, en consultant MM. les Maires des communes où sont établies ces écoles, du concours d'anciens militaires aptes à secourir les Instituteurs.

Agréé, Monsieur l'Inspecteur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

*L'Inspecteur d'Académie,*  
J. BAILLIART.



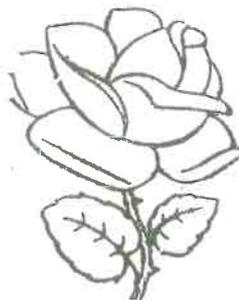
Documents extraits de  
"L'Ecole dans la Somme il y a cent ans"  
édité par le CRDP d'Amiens

# LE COIN DE POÉSIE

par CARMEN CAUDROY

## MA PICARDIE

Comme je t'aime  
 Mon beau Pays  
 Sache que comme l'hirondelle  
 Je te suis toujours fidèle  
 Si je pars en voyage  
 Mon coeur pense à tes rivages  
 A tous mes jeux d'enfants  
 Que j'évoque en tous temps  
 Par tes années de guerre  
 Tu as bien souffert  
 Et quoique meurtrie  
 Oh ma Picardie  
 A mon heure dernière  
 C'est vers toi pays si cher  
 Que je reposerai toujours  
 Car j'ai trop d'amour  
 Pour ma Picardie



## UN ENFANT

Rien n'est plus doux pour une maman  
 Que l'amour de son enfant  
 Quand il commence à sourire  
 C'est un véritable plaisir  
 Il apporte la gaieté  
 Dans la maisonnée  
 Maman est toujours là  
 Pour guider ses pas  
 Au long des années  
 Elle est à ses côtés  
 Et de ses douces mains  
 Apaise ses chagrins  
 Quand il devient adolescent  
 Là commencent ses tourments  
 De ses premiers amours  
 Qui ne durent pas toujours  
 Sa maman par sa bonté  
 Sait le consoler  
 Car pour votre maman  
 Vous êtes toujours un enfant



Dans le village, nous avons un maître  
 du pinceau ou fusain mais aussi une  
 poétesse...avis aux autres artistes

## TÊTE É NAZU...

Din l'tan i avwé a « Grattepanche » deu jeune jin pi inne jeune file grammin bèle.

Ché deu galopin lo, il volwé tou lé deu l'même file. Mé tcho « Blaise » i l'volwé pour li tou seule. Pi èle, èle émwé byin tcho « Blaise ». E ch'l'« Hector », i l'étwé grammin jalou ède l'eute. Kome i z étwète byin kopin ansambe malgré toute, i volwé pwin s'bate por inne jeune file din ch'vilage.

In jour i z on di kome o, on s'in von ansambe... « Kome j'étwé infan d'tcheur din l'tan » ki li di Hector « Eje min vo alé trouvé meusyeu l'ichuré é pi ji d'mindré ki lèse èle porte d'èle l'églize ouverte o swèr ».

I avwé inne èstatu d'Sin-Jozèfe, lo a « Grattepanche », inne bèle tchote èstatu d'Sin-Jozèfe. ki t'awé l'infan Jésus da sé bro; pi tou ché vuu d'èche pwéhi lo i dizwète toujours èke Sin-Jozèfe i l'ékzoswé toujours ché jin; tou s'ki zi d'mindwé, il l'akordwé!

Alor, ch'l'Hector i di a tcho « Blaise » : « O, bé si tu vu, o véron byin èche ki diro ».

Alor, in jour, i z on desidé d'alé vir meusyeu l'ichuré; i leur o di : « Wé, ché cho, èje léseré l'porte d'èle l'églize ouverte o swèr! » Porkwé o swèr? Parsk'i z étwète in molé jéné évin ché jin, ède i alé in plin jour i z avwète pour k'on sfoute ède tou lé deu. Kome cho, i z i sont été o swèr.

« J'iré mardi o swèr » ki di ch'l'Hector « pi ti tcho Blaise? ».

Alor tcho « Blaise » i réstéchi, pi i s'di : « Bé, tu vo vwèr, j'm'in vo l'eule possédé! ».

Alor, ch'l'Hector i l'i vo o swèr, din l'églize. I l'avwé in molé peur ède ché chove-swèr; parsk'i n'on grammin; i l'avwé peur k'èle sèrre ale grinse ou k'meusyeu l'ichuré n'é pwin lésé l'porte d'èle l'églize ouverte.

I n'étwé pwin raseuré du tout! Anfin n'importe! Ele vlo parti... Bon, èle porte ale s'ouvre. I s'in vo vir pi édmindé a l'èstatu ède Sin-Jozèfe. E pi i feuzwé nwèr din l'églize. I l'avwé prin èse liaps é i l'avwé kor pu peur aveke èle lumyère èke sin lumyère. I vo tou dousemin, i s'ajéunoule a l'èstatu ède Sin-Jozèfe; é pi i li di kome cho, byin kalmeumin.

« Sin- Jozèfe, infin, vou k'on di din ch'pwéhi, tou s'kon vou d'minde, o dite toujours wi, o z alé m'dire, in konchyinse èle kèle èke « Sandrine » ale ème èle myu ède nou deu! Ché ti mi ou byin ché' ti tcho « Blaise »? »

Pwin d'rèponse!

Pi tou d'in keu, il intin in drole ède tcho brwi.

I di : « Kwake cheun'né, kwake cheun'né? ».

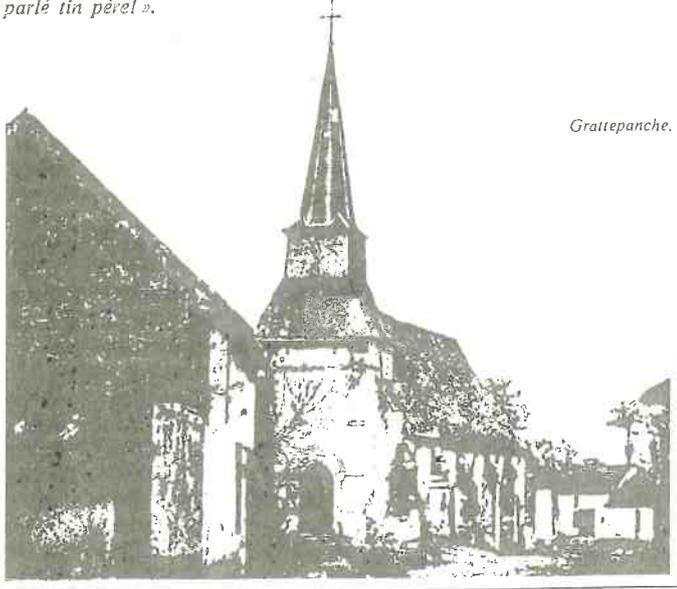
I l'avwé peur èke seu swé meusyeu l'ichuré ki vyène eule djété. Mé non, ch'étwé surmin inne bête k'ale kourwé din ché ban...

I r'deuminde kor in keu. l'rkminche. I di : « Vwéyon, ki di, Sin-Jozèfe, in konchyinse. O save byin k'èje vou z ème byin, pi ème mère ost, pi tou l'monde. On vou z ème byin a nou mwézon. In konchyinse, Sin-Jozèfe, èle tchèle dé deu k'ale ème myu ède nou deu? Ché ti mi ou byin ché' ti tcho « Blaise »? »

Alor, i l'aitin kèke minute, é pi tou bo, din sin tcheur, i di : « Mé i n' meu réponde pwin; mé, i n' meu réponde pwin! ».

Pi tou d'in keu, din l'nwi, kome cho, cha fwé drole d'in l'églize. I l'intin inne tchote vwé deu ryin du toute, inne tchote vwé ki li di : « Tcho Blaise, sé tcho « Blaise »! »

Èse raje ale monte, vla inne sweur k'ale koule èle lon d'sin fron. Il avize èche Jésus, ki étwé din lé bro d'sin Jozèfe, é i li di : « Tête, é Nazu », lèse parlé tin pèrel ».



Grattepanche.

RÉCITS & CONTES  
POPULAIRES  
DE PICARDIE

Publié avec l'aimable autorisation  
de JEAN-FRANCOIS LEBLOND et YVAN BROHARD

« TAIS-TOI, NAZU...<sup>1</sup> »

Dans le temps, il y avait à Grattepanche<sup>2</sup> deux jeunes gens et une jeune fille très belle.

Les deux galopins voulaient tous les deux la même fille. Mais Tcho<sup>3</sup> Blaise, il la voulait pour lui tout seul. Et elle, elle aimait bien Tcho Blaise. Et Hector il était très jaloux de l'autre. Comme ils étaient bien camarade ensemble malgré tout, ils ne voulaient pas se battre pour une jeune fille, dans le village.

Un jour ils ont dit comme ça, on s'en va ensemble...

— Comme j'étais enfant de chœur dans le temps, lui dit Hector, je vais aller trouver Monsieur le Curé et je lui demanderai qu'il laisse la porte de l'église ouverte ce soir.

Il y avait une statue de saint Joseph là à Grattepanche, une belle petite statue de saint Joseph qui tenait l'Enfant-Jésus dans ses bras; et tous les vieux de ce pays là disaient toujours que saint Joseph, il exauçait toujours les gens; tout ce qu'ils lui demandaient, il l'accordait.

Alors, Hector dit à Tcho Blaise :

— Eh bien, si tu veux, nous verrons bien ce qu'il dira.

Alors, un jour, ils ont décidé d'aller voir Monsieur le Curé. Il leur a dit :

— Oui, c'est ça, je laisserai la porte de l'église ouverte ce soir.

Pourquoi au soir? Parce qu'ils étaient un peu gênés devant les gens d'y aller en plein jour. Ils avaient peur qu'on se moque d'eux deux. Comme ça, ils y sont allés le soir.

— J'irai mardi soir dit Hector et toi Tcho Blaise?

Alors, Tcho Blaise réfléchit et il se dit :

« Eh bien tu vas voir, je vais le posséder. »

Alors Hector il y va le soir dans l'église. Il avait un peu peur des chauves-souris parce qu'il y en a beaucoup. Il avait peur que la serrure grince ou que Monsieur le Curé n'ait pas laissé la porte de l'église ouverte.

Il n'était pas rassuré du tout. Enfin, qu'importe. Le voilà parti... Bon, la porte s'ouvre, il va voir et demander à la statue de saint Joseph. Mais il faisait noir dans l'église. Il avait pris sa lampe et il avait encore plus peur avec la lumière que sans lumière.

Il va tout doucement, il s'agenouille à la statue de saint Joseph et là, il lui dit comme ça, bien gentiment, bien calmement :

— Saint Joseph, enfin, vous dont on dit dans le pays qu'à tout ce qu'on vous demande, vous dites toujours oui, vous allez me dire en conscience lequel que Sandrine elle aime le mieux de nous deux. C'est moi ou bien c'est Tcho Blaise?

Pas de réponse.

Et tout d'un coup, il entend un drôle de petit bruit. Il dit :

— Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce c'est?

Il avait peur que ça soit Monsieur le Curé qui vienne le guetter. Mais non, c'était sûrement une bête qui courait entre les bancs...

Il redemande encore une fois. Il recommence. Il dit :

— Voyons, qu'il dit, saint Joseph, en conscience, vous savez bien que je vous aime bien, et ma mère aussi et tout le monde. On vous aime bien à la maison. En conscience, saint Joseph, lequel de nous deux est-ce qu'elle aime le mieux? C'est moi, ou bien c'est Tcho Blaise?

Alors, il attend quelques minutes, et puis tout bas, dans son cœur, il dit :

— Mais il ne me répondra pas, mais il ne me répondra pas.

Et tout d'un coup, dans la nuit, comme ça, ça fait drôle dans l'église. Il entend une petite voix de rien du tout, une petite voix qui lui dit :

— Tcho Blaise, c'est Tcho Blaise.

Sa rage monte, voilà une sueur qui coule le long de son front. Il avise le Jésus qui était dans les bras de saint Joseph et il lui dit :

— Tais-toi, gamin, laisse parler ton père.

# promenades au pays de Somme



## O.T.S

21, RUE ERNEST CAUVIN  
80000 AMIENS  
Tél. (22) 92.26.39

### Boves

Au milieu des étangs et de bois, deux énormes pans de murailles, au sommet d'une motte, sont les seuls vestiges d'un des plus puissants châteaux forts de l'amiénois.

La vue porte loin : au Sud, on aperçoit le confluent de l'Avre et de la Noye et au Nord, l'agglomération d'Amiens.

### Sains-en-Amiénois

Dans l'église, monument funéraire du XIIe s. des trois saints : Fuscien, Victor et Gentien, propagateurs du christianisme en Picardie et qui furent martyrisés au IIIe s.

### Estrees-sur-Noye

Ce plaisant village de plateau doit son nom à la voie romaine qui reliait Lutèce à Samarobrive.

### Guyencourt-sur-Noye

Ce village, entouré de bois et de marais, possède un château du XVIIIe s., dans un parc de 50 ha. L'église de 1656 renferme un baldaquin italien de 1635 en bois sculpté et peint.

### Ailly-sur-Noye

Sur la vallée verdoyante de la Noye, parsemée d'étangs, de tourbières et de fraîches peupleraies, ce chef-lieu de canton de 2 000 habitants est doté depuis sa reconstruction partielle d'un Hôtel de Ville moderne. L'église, haut perchée et de proportions monumentales, date de 1898. A l'intérieur :

- tombeau de pierre noire de Jean de Luxembourg, Seigneur de Haubourdin et d'Ailly et de Jacqueline de la Trémouille. Ces époux furent inhumés ensemble en 1466.

- Au-dessus de cette sculpture, un bas-relief en forme de tryptique datant de 1684.

- Un Ecce Homo polychrome du XVe s.
- Curieux fonts baptismaux de forme hexagonale.

Une importante entreprise de pisciculture expédie chaque année 40 000 truites sur Paris.

A 4 km, hameau de Merville au Bois, village fleuri très plaisant.

### Chirmont

Village agricole.

### Sourdon

L'activité industrielle représentée par une briqueterie s'ajoute à l'activité agricole.

Pèlerinage à Saint-Aubin, le 1er dimanche de mars.

### Ainval -Septoutre

Etabli au creux d'un vallon boisé, ce hameau possède une petite église en pierre. Promenades pédestres, aire de pique-nique.

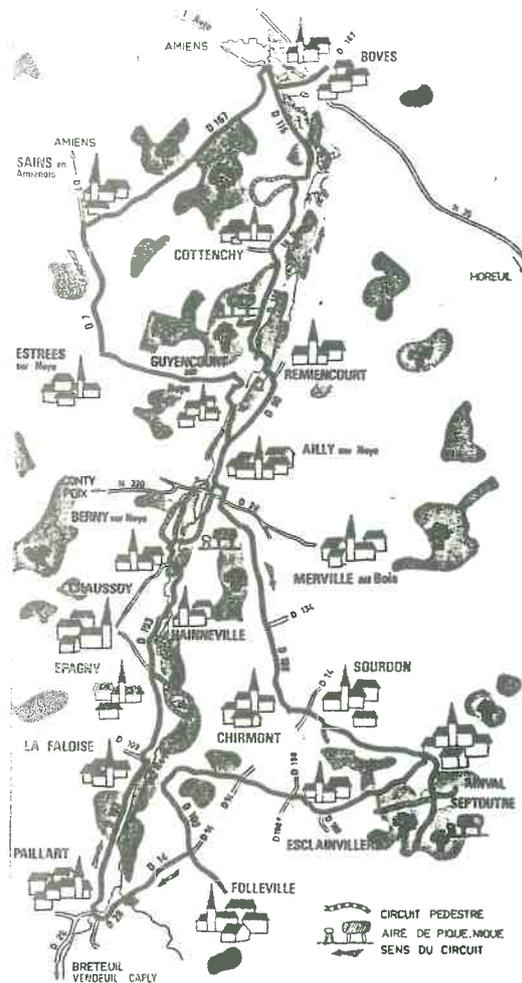
### Esclainvillers

Une flèche aiguë qui repose sur une tour carrée, surmonte l'église en pierre, au chœur du XVIe s.

### Folleville

Eglise flamboyante de 1524 (classée) :

A l'intérieur, tombeau Renaissance en marbre blanc (1538 - 1548) de Raoul de Lannoy et de son épouse en gisants ; un autre tombeau de François de Lannoy et de son épouse en priants ; vasque baptismale en marbre de même époque. C'est dans la petite chaire de chêne ciselé que Vincent de Paul, précepteur de la famille de Gondi, prononça le 25 janvier 1617 son premier sermon.



Dans leur cadre de verdure, vestiges du château des Seigneurs de Folleville. Au milieu des ruines, subsiste une haute tour de 25 m, cylindrique à la base, puis hexagonale et enfin dodécagonale au sommet

### Paillart

Eglise curieuse au portail où s'allient les styles gothique et Renaissance.

Dans le chœur, sont encore visibles, les " bâtons de confréries ".

### La Faloise

Village agréable. Le château (partiellement du XVe s.), est construit en pierre du pays. Le porche ogival est surmonté d'un corps de logis flanqué de deux tourelles hexagonales.

Les étangs sont nombreux et la pêche attire de plus en plus de visiteurs.

Vieilles maisons en torchis.

### Chaussoy Epagny Hainneville

Isolée au milieu des champs, l'église des XIIe-XIIIe et XVIe s. domine un très beau paysage d'étangs et de prairies.

Promenades pédestres à Epagny.

Château construit en 1777 dans lequel s'inscrivent toute la grâce et l'élégance du XVIIIe. Superbe parc fait de hautes futaies d'une superficie de 45 ha, et traversé par l'ancienne voie romaine.

### Berny-sur-Noye

Eglise du XVe au clocher en charpente. Retable et maître autel du XVIIIe s.

Randonnées et promenades pédestres, aire de pique-nique, au plan d'eau.

### Remiencourt

Au bord de la Noye, château de 1700-1770. Long rez-de-chaussée à corps central et deux ailes encadrant la cour.

A la sortie de Remiencourt, sur la gauche, une cressonnière est visible.

### Cottency

Ce coquet village possède une église du XIVe s. dans laquelle repose Marcel Cordon, constructeur de la flèche de la Cathédrale d'Amiens

Vieilles maisons en torchis.

L'ancienne abbaye du Paraclet a donné son nom au lycée agricole et à l'école nationale des gardes-pêche.

Bois « magneux » et de « fau timon » ouverts au public.

Tout le long de la Vallée de la Noye, nombreux sont les sites gallo-romains qui témoignent de l'ancienneté de l'installation humaine dans la région : Cottency, Chirmont, Grivesnes, Folleville, Jumel, Estrees-sur-Noye et un important chantier de fouilles archéologiques à Verdeuil-Caply aux sources de la Noye dans l'Oise.

# HUMOUR

— Mon chien poilcier vient de monter en grade.  
— Ah oui,  
— Il a été promu caninspéc-teur.

Drinn-drinn ! Qui qu'est là ?  
C'est Sète.  
Sète quoi ?  
« Sète fols, ça y est, c'est dans la poche. »

Drinn-drinn ! C'est Biols.  
Biols quoi ?  
« Biols ou conduite, il faut choisir. »

LES EXPRESSIONS  
COURANTES ILLUSTRÉES



AVOIR QUELQU'UN  
DANS LE NEZ.

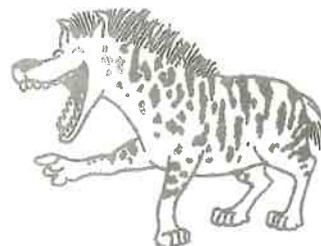
Drinn-drinn ! C'est Lille.  
Lille quoi ?  
Lille était une Foks dans l'Quest.

Drinn-drinn ! C'est Gien.  
Gien quoi ?  
Gien perdu Sans collee.



En Afrique du Nord, il y a des jolies filles dans les couvents.

— Moralité :  
Ceci dit, belles abbesses...



Institut de beauté cherche manu-cure connaissant son métier sur le bout des ongles.

Madame la marquise offre le thé à un vieux général qui a la poitrine couverte de décorations en tous genres.

Entre le domestique.

— Madame la marquise a sonné ?

— Non, Albert, c'est le général qui a éternué.



La partie de tennis a été animée  
Et l'on a, notamment, remarqué  
deux beaux sets  
Qui furent, c'est un fait, chaude-  
ment disputés  
On peut dire que c'était une paire  
de chauds sets.

P. Bonnave

— Qu'étez-vous dans le civil,  
mon ami ? demande le comman-  
dant à une jeune recrue.  
— Bien tranquille, mon comman-  
dant, répond l'autre en soupirant.



## Bof !!!

### Petites annonces

« Monsieur presbyte recherche dame myope pour échanges de vue. »

« Sténo-dactylo pas très rapide recherche patron bègue. »



## LETTRE OUVERTE A UN TRAVAILLEUR

Monsieur,

Excédé par les perpétuelles exhortations au travail et les campagnes incessantes pour une politique de plein emploi et de productivité dont la presse, la radio et les affiches nous abreuvent, j'ai cru nécessaire de me poser la question :

MAIS QUI, EN FIN DE COMPTE DOIT TRAVAILLER ?

Des statistiques officielles m'ont permis de constater ce qui suit :

Population de la France	52 000 000
Habitants de 65 ans et plus	<u>19 000 000</u>
Reste pour le travail	33 000 000
Habitants de moins de 18 ans	<u>21 300 000</u>
Reste pour faire le travail	11 700 000
Etudiants	4 000 000
Chômeurs	<u>1 800 000</u>
Reste pour faire le travail	5 900 000
Agents des Entreprises Nationalisées	<u>4 000 000</u>
Reste pour faire le travail	1 900 000
Militaires	<u>1 400 000</u>
Reste pour faire le travail	500 000
Hospitalisés, aliénés, clochards	<u>418 000</u>
Reste pour faire le travail	82 000
Fainéants, détenus,	<u>81 998</u>
Reste pour faire le travail	2

ET QUI SONT CES DEUX-LA ?... VOUS ET MOI, PARBLEU !!!...

Ceci doit être pour nous deux un signal d'alarme, une leçon de virilité, un réveil d'énergie nouvelle.

Nous....devons TRAVAILLER DAVANTAGE, surtout vous.!!!...  
parce que moi, j'en ai marre de faire marcher la France tout seul.

L'Autre

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Rédigé par la Commission d'Information composée  
de Mmes JONNEAU, HENIQUEZ et MM. GOURGUECHON, RYON sous  
la responsabilité de M. HANIN, Maire.

- Imprimé par nos soins -